



L'Association Drôme Isère Forêt regroupe les Entrepreneurs de Travaux Forestiers, les exploitants forestiers unipersonnels, les transporteurs de bois ronds et les prestataires de broyage de la Drôme et de l'Isère.

ADIF

L'ADIF est une association professionnelle née de la fusion de l'ADETFI et du GETEF Vercors en 2017.

Elle regroupe les Entrepreneurs de Travaux Forestiers, les exploitants forestiers unipersonnels, les transporteurs de bois ronds et les prestataires de broyage.

Elle est pilotée par une douzaine de professionnels, administrateurs bénévoles.

L'association joue trois rôles importants :

- **Représentation institutionnelle et représentation au sein de la filière**
- **Communication sur nos métiers**
- **Développement de services aux adhérents**

Option Assurance protection juridique et recouvrement

L'ADIF propose en option à ses adhérents une **assurance protection juridique et recouvrement** chez **Groupama**, à un prix très compétitif (70 €/adhérent au lieu de 250 € en individuel). Le contrat est à votre disposition sur demande.

Cette assurance protection juridique prend en charge les dépenses occasionnées lors d'un litige avec un tiers ou lorsque vous faites l'objet d'une réclamation qui n'est pas couverte par votre RC. La garantie recouvrement des impayés prend en charge les frais d'huissiers de justice pour le recouvrement.

Adhérents

Votre adhésion vous permet de :

- Ne pas être isolé et développer votre réseau professionnel
- Bénéficier d'un accompagnement individuel dans vos projets et vos demandes de subvention
- Bénéficier d'un appui dans vos démarches auprès des collectivités locales et services de l'Etat
- Contribuer aux orientations de votre profession et de la filière
- Suivre les actualités de la filière et avoir des informations sur l'activité économique de votre profession
- Bénéficier de formations et d'outils à des prix préférentiels
- Avoir accès à l'annuaire des adhérents
- Bénéficier d'une assurance protection juridique et recouvrement à tarif compétitif
- Bénéficier de matériels gratuits ou à tarifs négociés (panneaux de chantiers, trousse de secours, radios secours, kit de franchissement de cours d'eau, kits anti-pollution, etc...)

Accès au service pro et charte d'engagement PEFC régional

Toute adhésion à l'ADIF vous permet de bénéficier à prix réduit du Service Pro régional, service de simplification administrative, et à un contrat d'engagement PEFC, le tout proposé par FIBOIS AuRA. Vous pouvez adhérer à ces 2 services par le biais de ce bulletin d'adhésion en cochant directement les cases concernées et en faisant un règlement distinct de l'adhésion.

En adhérant à l'ADIF, vous êtes également adhérent à FIBOIS Isère ou FIBOIS Ardèche-Drôme et à FIBOIS Auvergne Rhône-Alpes. Vous rejoignez ainsi un réseau départemental et régional fort de plus de 1 100 professionnels et acteurs de la filière forêt-bois



APPEL à COTISATION ADIF 2025

Le cas échéant, Nom et statut de la société :

N° SIRET de l'entreprise :

Chiffre d'affaires :

Nom - Prénom :

Adresse :

Code postal - Commune :

Téléphone : Portable :

E-mail :

Renseignement pour l'annuaire des adhérents de l'ADIF

- En cochant cette case, je refuse d'apparaître dans l'annuaire des adhérents de l'ADIF
- En cochant cette case, je refuse d'être associé au groupe Whatsapp des adhérents de l'ADIF

➤ **Activités (numérotez par ordre d'importance quand plusieurs activités) :**

- Entrepreneur de travaux forestiers
- Bûcheronnage manuel
 - Abattage mécanisé
 - Débardage
 - Travaux sylvicoles
- Exploitant forestier (achat de bois sur pied)
- Transport de bois ronds
- Prestation de broyage
- Production de bois bûches
- Autres activités hors forêt (espaces verts, déneigement, etc...)

➤ **Essences majoritairement travaillées (cochez le ou les cases) :**

- Résineux
- Feuillus



Partie adhésion à l'ADIF – chèque à l'ordre de l'ADIF

- Adhésion seule : 80 € (net de taxes)

- Adhésion avec assurance protection juridique et recouvrement : 150 € (net de taxes)

- Adhésion entreprise nouvellement installée (= moins d'un an, fournir un justificatif) :
 - Adhésion seule : gratuite
 - Adhésion avec assurance protection juridique et recouvrement : 50 €

>> Les nouveaux adhérents à l'ADIF bénéficient automatiquement d'une trousse de secours et de 3 panneaux de chantiers gratuits. Pensez à les réclamer !

Bulletin et chèque(s) à renvoyer à l'adresse suivante :

Association Drôme Isère Forêt, à FIBOIS Isère, 13 rue Billerey – 38 000 Grenoble
Pour tout renseignement : 04 76 47 10 12 – contact@fibois38.org

Partie adhésion Service pro et contrat d'engagement PEFC -

Chèque séparé à l'ordre de FIBOIS AURA

Le Contrat d'engagement PEFC*



Adhésion à une démarche d'amélioration de votre entreprise (environnement, sécurité, réglementation)

Accompagnement et conseil du chargé de mission amont forestier en fonction de vos besoins

Permet de travailler sur une propriété PEFC

Accès à des subventions régionales ou départementales (achat de matériel, aide à l'installation)

Le Service Pro

Centralisation des documents obligatoires et de garantie de régularité de votre activité (attestation MSA, assurance)

Transmission d'une carte d'adhésion et fiche adhérent attestant de la régularité de votre entreprise

Promotion des adhérents du Service pro un annuaire transmis 3 fois par an à 500 donneurs d'ordre

Transmission de votre dossier à jour à la demande de vos clients

Archivage des pièces pendant 5 ans

Obligatoire pour les entreprises référencées dans le cadre du Plan Tempête (à venir courant 2022)

NB : le Contrat d'engagement à PEFC ne remplace pas une chaîne de contrôle PEFC : il est **réservé à la prestation forestière (il ne convient pas aux exploitants forestiers). De plus, ce document est identique à celui proposé directement par PEFC ou encore que l'engagement Travaux Forestiers de Qualiterritoire. Ne cumulez pas les différentes démarches !*

Vous souhaitez bénéficier de ces services ? Plusieurs options :

	Service	Tarif* ADHERENT ADIF
<input type="checkbox"/>	Service Pro	80 € HT soit 96 € TTC
<input type="checkbox"/>	Contrat d'engagement PEFC	75 € HT soit 90 € TTC
<input type="checkbox"/>	Service Pro ET Contrat d'engagement PEFC	140 € HT soit 168 € TTC

Pour adhérer :

- **Cochez la case** qui convient ci-dessus
- **Etablissez un chèque** du montant TTC à l'ordre de FIBOIS AURA du montant correspondant à l'option choisie
- **Envoyez le tout** avec votre bulletin d'adhésion de l'ADIF

Fibois AuRA prendra ensuite contact avec vous pour compléter votre dossier.

Bulletin et chèque(s) à renvoyer à l'adresse suivante :

Association Drôme Isère Forêt, à FIBOIS Isère, 13 rue Billerey – 38 000 Grenoble

Pour tout renseignement : 04 76 47 10 12 – contact@fibois38.org